

# TEST DE NATURALISATION

## TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

Série 25/2021

Prénom, nom

Commune d'habitation

Institution

Signature de l'experte/de l'expert

### Test de naturalisation

**réussi**  
29–48

**non réussi**  
28–0

Ques-  
tions  
48

### Mentions légales

- Le test ne doit pas être utilisé à des fins d'entraînement pendant sa durée de validité (voir ci-dessus).
- Les candidat-e-s n'ont pas le droit d'utiliser d'appareils électroniques durant le test dans le but d'obtenir de l'aide pour répondre aux questions.
- Il est interdit d'utiliser de la documentation ainsi que des notes personnelles durant le test.
- Les candidat-e-s n'ont pas le droit de parler ni de déranger les autres participant.e.s durant le test.
- Les candidat-e-s qui donnent de fausses indications sur leur identité, copient des réponses, agissent de manière frauduleuse ou menacent les experts, seront exclu.e.s du test. Les autorités communales en seront informées et les frais d'examen ne seront pas remboursés.

# TEST DE NATURALISATION DU CANTON DE BERNE

## Remarques sur le contenu et la forme du test

Ce test fait partie de la procédure de naturalisation de votre commune. Le test contient trois thèmes auxquels vous répondez sous forme de questions à choix multiple. Pour chaque question, il faut choisir entre quatre réponses. Il n'y a qu'une seule réponse correcte pour chaque question.

### Vous êtes évalué-e sur les trois thèmes suivants :

Thème 1 : géographie, histoire, langues, religions, culture et jours fériés en Suisse et dans le canton de Berne.

Thème 2 : démocratie, fédéralisme, droits et devoirs du citoyen, de la citoyenne.

Thème 3 : sécurité sociale, santé, travail et formation

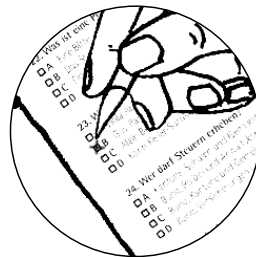
Les questions sont posées sur la base du document d'apprentissage « Comprendre la Suisse » et la brochure « La Confédération en bref » (édition actuelle).

Vous disposez de **90 minutes** pour répondre aux **48 questions**. Cochez la réponse dans la case comme illustré dans l'exemple.

## Exemple

### Qui est considéré comme le héros national suisse ?

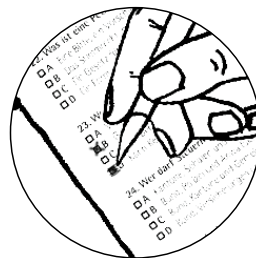
- A Werner Stauffacher
- B Guillaume Tell
- C Niklaus Leuenberger
- D Sigmund von Erlach



**Si vous avez l'impression d'avoir coché une mauvaise réponse, procédez ainsi : remplissez complètement la mauvaise case et cochez à nouveau une autre réponse.**

### Qui est considéré comme le héros national suisse ?

- A Werner Stauffacher
- B Guillaume Tell
- C Niklaus Leuenberger
- D Sigmund von Erlach



Lorsque vous avez terminé de répondre aux questions, vous pouvez donner le cahier de test à la surveillante ou au surveillant. Vous avez le droit de quitter la salle avant la fin du temps réglementaire. Le test est considéré comme réussi, si vous avez répondu correctement à 29 des 48 questions (60%).

J'ai lu et compris les mentions légales de la page 1.

Date	Signature de la candidate, du candidat
------	--

**Nous vous souhaitons beaucoup de succès !**

# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

Cocher votre réponse. Il n'y a qu'une seule bonne réponse par question.

### Questions

1. Quels sont les noms de ces trois montagnes ?

- A Eiger, Mönch et Jungfrau
- B Hochhorn, Mittelhorn et Niederhorn
- C Pointe Dufour, Dom et Cervin
- D Schreckhorn, Niesen et Stockhorn



2. Quel jour férié a une origine chrétienne ?

- A 1<sup>er</sup> août
- B Ascension
- C La foire aux oignons
- D La montée à l'alpage

3. Quel est le nom de ce personnage de bandes dessinées ?

- A Knorrli
- B Titeuf
- C Hansel
- D Astérix



4. Quel canton couvre les trois régions naturelles (Jura, Plateau et Alpes) ?

- A Tessin
- B Schaffhouse
- C Berne
- D Argovie

5. Quel est le nom d'un instrument de musique traditionnel suisse ?

- A Cor des Alpes
- B Flûte alpine
- C Cor des prés
- D Flûte des prés



# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

6. Quelle boisson a été inventée en Suisse ?

- A Rivella       B Red Bull       C Coca-Cola       D Fanta



7. Quelle est la langue nationale la moins parlée en Suisse ?

- A L'allemand  
 B Le romanche  
 C L'italien  
 D Le français

8. Dans quel camp la Suisse a-t-elle combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ?

- A Allemagne  
 B Dans aucun, elle était neutre  
 C Italie  
 D France

9. Quelle est la plus grande communauté religieuse de Suisse ?

- A L'islam  
 B Le judaïsme  
 C Les personnes sans confession  
 D Le christianisme

10. À quelle fête correspond cette image ?

- A Pâques  
 B Pentecôte  
 C Ascension  
 D Noël



11. Quel est le nom générique donné aux dialectes parlés par les Suisses alémaniques ?

- A Le bärndütsch  
 B Le suisse allemand  
 C Le patois  
 D Le moyen allemand

# THÈME 1

## GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, LANGUES, RELIGIONS, CULTURE ET JOURS FÉRIÉS EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE BERNE

12. Qui s'est mis en grève lors de la grève générale de 1918 ?

- A Les soldats
- B Le Conseil fédéral
- C Les travailleurs et travailleuses
- D Les marchands d'armes

13. Quel lieu ou monument suisse est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

- A Le Grossmünster de Zurich
- B Le pont du Milieu de Fribourg
- C La vieille ville de Berne
- D Le jet d'eau de Genève



14. Quel est le nom de la plus longue rivière du canton de Berne ?

- A Kander
- B Emme
- C Aar
- D Suze

15. Quelle affirmation est correcte ?

- A On ne peut pas quitter une Eglise
- B La Constitution fédérale suisse garantit la liberté de religion
- C On ne peut pas changer de religion
- D La foi chrétienne ne s'est répandue en Suisse qu'à partir de la Réforme

16. En quelle année la Suisse a-t-elle adhéré à l'ONU ?

- A 1848
- B 1971
- C 2002
- D 2015



# THÈME 2

## DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYENS ET DE LA CITOYENNE

**17. Que signifie la séparation des pouvoirs au niveau fédéral ?**

- A Le Conseil fédéral partage les tâches avec le Tribunal fédéral
- B Les pouvoirs de l'État sont répartis entre le Parlement, le gouvernement et les tribunaux
- C La police peut faire ses propres lois
- D Les femmes et les hommes ont les mêmes droits

**18. Quel parti a le plus de sièges au Conseil national ?**

- A L'Union démocratique du centre (UDC)
- B Le parti des Verts libéraux (VL)
- C Le Centre
- D Le Parti Socialiste (PS)

**19. Lorsque le Conseil national et le Conseil des États ne peuvent pas se mettre d'accord sur une loi après la procédure d'élimination des divergences, que se passe-t-il ?**

- A Le peuple doit décider dans les urnes
- B L'Assemblée fédérale réunie est convoquée et prend une décision
- C Le Tribunal fédéral a le dernier mot dans de tels cas
- D Aucune loi n'est adoptée

**20. Quel est le nom du Parlement du canton de Berne ?**

- A Grand Conseil
- B Conseil des Etats
- C Conseil cantonal
- D Conseil-exécutif



**21. Quelle affirmation concernant la Constitution fédérale est correcte ?**

- A C'est la loi fondamentale de la Suisse
- B Elle a été écrite à Genève en 1945
- C Elle ne peut être modifiée que par le Parlement
- D Elle est restée inchangée depuis 1848



# THÈME 2

## DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYENS ET DE LA CITOYENNE

### 22. Que signifie le fédéralisme ?

- A Les enfants sont soutenus par des enseignants en fonction de leurs talents
- B Les programmes d'encouragement sont inscrits dans la Constitution fédérale
- C Les cantons prennent toutes les tâches fédérales à leur charge
- D Le pouvoir est réparti entre la Confédération, les cantons et les communes

### 23. Laquelle des affirmations suivantes est correcte à propos du Palais fédéral ?

- A Il se trouve à Zurich
- B C'est le siège de la Banque nationale
- C C'est le siège du Parlement et du gouvernement suisse
- D C'est le plus grand bâtiment de Suisse



### 24. Combien de membres compte l'Assemblée fédérale réunie ?

- A 26
- B 46
- C 246
- D 7

### 25. Quel tribunal est compétent en première instance en cas de vol dans le canton de Berne ?

- A La Cour de justice européenne
- B Le Tribunal régional
- C La Cour suprême
- D Le Tribunal fédéral

### 26. Qu'est-ce qu'une session ?

- A Une réunion d'associations qui a lieu en décembre
- B Une audience du Tribunal fédéral
- C Une séance hebdomadaire du Conseil fédéral
- D La période pendant laquelle le Parlement se réunit pour délibérer



### 27. Quelle affirmation est correcte ?

- A Le Parlement contrôle le Conseil fédéral
- B Le Tribunal fédéral contrôle le Conseil fédéral
- C Le Conseil fédéral contrôle le Parlement
- D Les membres du Parlement contrôlent le peuple



# THÈME 2

## DÉMOCRATIE, FÉDÉRALISME, DROITS ET DEVOIRS DU CITOYENS ET DE LA CITOYENNE

### 28. Qui le peuple élit-il ?

- A Le président ou la présidente de la Confédération
- B Les membres du Conseil des États
- C Le président ou la présidente du Conseil national
- D Les juges fédéraux

### 29. Vous voulez empêcher l'adoption d'une nouvelle loi. Que devez-vous faire ?

- A Recueillir 50'000 signatures pour une initiative populaire dans un délai de 18 mois
- B Recueillir 100 000 signatures pour une initiative populaire dans un délai de 18 mois
- C Recueillir 50 000 signatures pour un référendum dans un délai de 100 jours
- D Recueillir 100 000 signatures pour une initiative populaire dans un délai de 100 jours



### 30. Quel droit exercez-vous lorsque vous élesez le Conseil national ?

- A Droit de référendum
- B Droit d'éligibilité
- C Droit d'élection
- D Droit de vote

### 31. Quelle est la forme de gouvernement de la Suisse ?

- A Un État fédéral
- B Une monarchie
- C Une dictature
- D Une république



### 32. Quelles sont les deux procédures électorales utilisées pour élire le Parlement fédéral ?

- A Élection directe et nomination
- B Scrutin majoritaire et scrutin proportionnel
- C Tirage au sort et vote populaire
- D Élections de printemps et élections d'automne





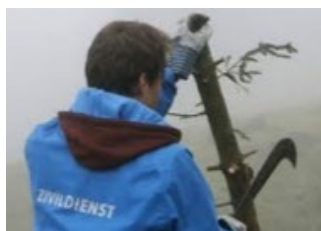
# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, ÉDUCATION

**33. Quelle affirmation concernant le système de santé suisse est correcte ?**

- A L'assurance maladie de base prend en charge tous les coûts des soins de santé
- B L'assurance maladie de base est obligatoire pour toutes les personnes vivant en Suisse
- C La Confédération est responsable de la gestion des hôpitaux
- D Les coûts des soins de santé sont tous couverts par l'État

**34. En Suisse, le travail non rémunéré est un élément central du fonctionnement de la société. Où le travail bénévole est-il le plus pratiqué ?**



- A Ménage et famille
- B Service civil
- C Hôpital
- D Club sportif

**35. Comment s'appelle le secteur secondaire de l'économie ?**

- A L'agriculture
- B Les services
- C L'industrie pharmaceutique et la recherche
- D L'industrie, la construction et le commerce

**36. Quel est le numéro général des urgences ?**

- A 111
- B 112
- C 199
- D 219



**37. Quelle affirmation concernant le système de prévoyance suisse est correcte ?**

- A Le premier pilier est géré par l'État
- B Le financement du deuxième pilier est organisé selon le système de répartition
- C Le troisième pilier est la caisse de pension
- D Le quatrième pilier est obligatoire

# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, ÉDUCATION

38. Quel conseiller fédéral ou quelle conseillère fédérale est responsable de la sécurité sociale ?



- A Ueli Maurer       B Alain Berset       C Guy Parmelin       D Karin Keller-Sutter

39. Quelle affirmation concernant le système de santé suisse est correcte ?

- A Un traitement dans le cabinet d'un médecin de famille est plus cher que le même traitement dans le service des urgences d'un hôpital  
 B Faire appel au service ambulancier est toujours gratuit  
 C Les coûts des traitements dentaires sont toujours pris en charge par l'assurance maladie de base  
 D Avec une franchise élevée, les primes d'assurance maladie sont moins chères

40. Quelle affirmation concernant l'éducation dans le canton de Berne est correcte ?

- A La scolarité obligatoire dure 8 ans  
 B L'école enfantine est obligatoire  
 C L'enseignement secondaire II est obligatoire  
 D La scolarisation est facultative



41. Quelle affirmation concernant Spitex est correcte ?

- A Spitex fournit des services de soins et de nettoyage à domicile  
 B Spitex est le service de blanchisserie de l'hôpital  
 C Spitex est plus cher que les soins hospitaliers  
 D Seules les personnes âgées peuvent bénéficier de Spitex



42. Qui est responsable de la formation professionnelle ?

- A La Confédération  
 B Les cantons  
 C Les communes  
 D Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

# THÈME 3

## SÉCURITÉ SOCIALE, TRAVAIL ET SANTÉ, ÉDUCATION

43. À quelle occasion peut-on demander de recevoir des allocations pour perte de gain (APG)?



- A Congé maternité    B Service des pompiers    C Formation pour adultes    D Maladie

44. Quelle affirmation concernant le travail en Suisse est correcte ?

- A Une convention collective de travail (CCT) est obligatoire pour tous  
 B Les femmes ne sont autorisées à travailler qu'à temps partiel  
 C 40% des travailleurs et travailleuses sont syndiqués  
 D Il n'y a pas de salaire minimum Suisse

45. Quelle affirmation concernant l'éducation en Suisse est correcte ?

- A À la fin de la scolarité obligatoire, les autorités décident avec l'école de la profession que les élèves doivent apprendre  
 B Plus de 25% des dépenses fédérales sont consacrées au domaine « Éducation et recherche »  
 C La langue d'enseignement est toujours le suisse allemand  
 D La fréquentation des écoles publiques est gratuite

46. Qu'est-ce que l'« Espace Mittelland » ?

- A Une zone économique dans laquelle se trouve le canton de Berne  
 B Un espace naturel, situé entre le Jura et les Alpes  
 C L'espace culturel que forment les cantons romands  
 D L'espace linguistique des cantons autour du Röstigraben (la barrière des Rösti)

47. Quelle affirmation concernant la formation professionnelle initiale (l'apprentissage) en Suisse est correcte ?

- A Environ deux tiers des jeunes suivent une formation professionnelle initiale  
 B La formation professionnelle est d'une durée maximale de deux ans pour chaque profession  
 C La formation professionnelle initiale a lieu uniquement en entreprise  
 D Les communes sont responsables de la formation professionnelle initiale

48. Quelle assurance est facultative ?

- A La caisse de pension  
 B L'AVS  
 C L'assurance responsabilité civile véhicule  
 D L'assurance de protection juridique



**bzi**

**Bildungszentrum  
Interlaken**

Bildungszentrum Interlaken bzi  
Obere Bönigstrasse 21  
3800 Interlaken  
033 508 48 16  
[www.bzi.ch](http://www.bzi.ch)

#### **Impressum**

**Test de naturalisation  
Serie 25/2021**

Hrsg. bzi Interlaken

Groupe d'auteurs du test de naturalisation:  
Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung bwd Bern  
Berufliche Weiterbildungskurse BWK Burgdorf  
Berufs-, Fach- und Fortbildungsschule bff Bern  
Berufs- und Weiterbildungszentrum BWZ Lyss  
Klubschule Migros Aare  
MULTIMONDO Biel/Bienne  
Bildungszentrum Interlaken bzi

Layout et impression :  
ILG AG WIMMIS

1<sup>ère</sup> édition 2021

Tous droits réservés © bzi Interlaken